

IBM Watson Captioning

Ce Descriptif de Services décrit la solution IBM Watson Captioning. Les bons de commande applicables contiennent les prix et des détails supplémentaires concernant la commande du Client.

1. Description de la solution

IBM Watson Captioning utilise les fonctionnalités de reconnaissance vocale automatisée cognitive pour automatiser les services de transcription et de sous-titrage codé. Les offres incluent un service Cloud basé sur des fichiers, ainsi qu'une solution de sous-titrage en direct, qui inclut le matériel de poste de travail, des offres logicielles et des services Cloud. La solution contient des dispositifs et fonctions qui permettent le sous-titrage complet de bout en bout des retransmissions et streamings vidéo, et est conçue et construite de manière à s'intégrer aux technologies et outils de sous-titrage existants.

1.1 Offres logicielles

Le Client peut faire son choix parmi les offres disponibles ci-dessous.

1.1.1 Windows® 10 IoT Enterprise 2019 LTSC High End (ESD)

Ce logiciel Microsoft Windows sera déployé sur les périphériques du Client dans le cadre du matériel serveur IBM Watson Captioning Live fourni par IBM. Le droit d'utilisation de ce logiciel Microsoft fait l'objet d'une sous-licence pour le Client au moyen des conditions de licence fournies à l'adresse suivante :

<https://www.ibm.com/weather/licenses/microsoft>.

En acceptant les conditions du présent Descriptif de Services ou en utilisant le logiciel, le Client accepte les conditions de la licence de Microsoft.

1.2 Matériel serveur

Si, au moment où IBM reçoit la commande, les systèmes ne sont pas disponibles à la date d'arrivée acceptable demandée par le Client, IBM peut proposer de remplacer le système commandé par un système compatible avec les spécifications officielles publiées du système initialement commandé (« Ajustement de Commande »). IBM en informera le Client et lui remettra, dans les plus brefs délais, un Devis (le cas échéant). Les Ajustements de Commande sont à l'entière discrétion d'IBM et le système et les services de système de remplacement (s'ils sont achetés) seront fournis aux prix indiqués dans le Devis initial.

1.2.1 Watson Captioning Live RS-160

Serveur sur site LENOVO qui facilite la capture et la conversion de l'audio de la station de télévision en texte pour les appareils de sous-titrage codé à l'intérieur de la station de télévision afin de s'assurer que les malentendants reçoivent le contexte des bulletins d'informations et autres émissions en direct à la station. Ce serveur ingère la programmation de la station de télévision, sépare la partie audio et l'envoie au service Watson Captioning Live basé sur le Cloud pour convertir l'exposé oral en texte. Les données textuelles sont renvoyées au serveur sur site, qui à son tour transmet les données textuelles aux encodeurs de sous-titrage appartenant à la station afin de fournir le sous-titrage à l'antenne pour la programmation en direct.

1.2.2 Watson Captioning Live SR250

Serveur sur site LENOVO qui peut prendre en charge deux (2) canaux indépendants, chacun facilitant la capture et la conversion de l'audio de la station de télévision en texte pour les appareils de sous-titrage codé à l'intérieur de la station de télévision afin de s'assurer que les malentendants reçoivent le contexte des bulletins d'informations et autres émissions en direct à la station. Ce serveur ingère la programmation de la station de télévision, sépare la partie audio et l'envoie au service Watson Captioning Live basé sur le Cloud pour convertir l'exposé oral en texte. Les données textuelles sont renvoyées au serveur sur site, qui à son tour transmet les données textuelles aux encodeurs de sous-titrage appartenant à la station afin de fournir le sous-titrage à l'antenne pour la programmation en direct.

1.3 Services Cloud

1.3.1 IBM Watson Captioning File Based

Le Service Cloud IBM Watson Captioning File Based génère automatiquement des sous-titres pour les vidéos et permet aux utilisateurs de vérifier et corriger les mots incorrects dans une interface d'édition de sous-titres assistée par l'IA.

Le service basé sur des fichiers permet aux Client d'importer des vidéos dans le système Cloud à partir de n'importe quel emplacement de stockage. Il utilise la technologie d'IA pour transcrire, formater et préparer automatiquement les fichiers de sous-titres pour le contenu importé. Les données transcrites peuvent être modifiées et éditées à l'aide de l'outil d'édition de sous-titres et du moteur de workflow pour créer des transcriptions de contenu, qui peuvent ensuite être téléchargées pour fournir des sous-titres pour les vidéos transférées vers le système.

IBM Watson Captioning File Based est un service entièrement basé sur le Cloud.

Une certaine capacité de stockage, basée sur le nombre de Minutes Autorisées du Client, est également incluse avec le Service Cloud :

Minutes Autorisées	Go de stockage inclus
De 1 à 5 000 Minutes	100 Go
De 5 001 à 15 000 Minutes	250 Go
De 15 001 à 25 000 Minutes	400 Go
De 25 001 à 50 000 Minutes	800 Go
50 001 Minutes et plus	1 000 Go

1.3.2 IBM Watson Captioning File Based Storage

Ce Service Cloud permet à un Client d'augmenter l'espace de stockage qui lui est attribué si son besoin venait à dépasser le nombre de gigaoctets inclus avec le service IBM Watson Captioning File Based.

1.3.3 IBM Watson Captioning Live

Le Service Cloud IBM Watson Captioning Live accepte des flux provenant de l'offre logicielle IBM Watson Captioning Live, transcrit le contenu audio aux formats de sous-titrage texte et renvoie les données à l'offre logicielle. Le Service Cloud fournit également des interfaces utilisateur facilitant l'apprentissage de mots et phrases complexes ou spécifiques au domaine, ainsi qu'une API permettant d'importer des données d'apprentissage linguistique pour améliorer l'exactitude du sous-titrage. Le moteur de sous-titrage basé sur le Cloud nécessite l'accès au logiciel IBM Watson Captioning Live.

2. Fiches Techniques sur le Traitement et la Protection des Données

L'Addendum d'IBM relatif au Traitement de Données à caractère personnel, disponible sur <http://ibm.com/dpa> (DPA) et la ou les Fiches Techniques (désignées par fiche(s) technique(s) ou Annexe(s) DPA) dans les liens ci-dessous contiennent des informations additionnelles sur la protection des données pour les Services Cloud et leurs options concernant les types de Contenus pouvant être traités, les activités de traitement impliquées, les dispositifs de protection des données et les détails de conservation et de retour de Contenu. Le DPA s'applique aux Données à caractère personnel du Contenu dans la mesure où i) Le Règlement Général Européen sur la Protection des Données (UE/2016/679) (RGPD) ; ou ii) d'autres lois relatives à la protection des données identifiées sur <http://www.ibm.com/dpa/dpl> s'appliquent.

<https://www.ibm.com/software/reports/compatibility/clarity-reports/report/html/softwareReqsForProduct?deliverableId=697CEA40CA0911E7AD0EC24C9513D95F>

3. Niveaux de Service et Support Technique

3.1 Accord Relatif aux Niveaux de Service

IBM fournit au Client l'Accord relatif aux Niveaux de Service (« SLA ») de disponibilité ci-dessous. IBM appliquera le dédommagement correspondant le plus élevé, en fonction de la disponibilité cumulée du Service Cloud, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Le pourcentage de disponibilité est calculé comme suit : le nombre total de minutes d'un mois contractuel moins le nombre total de minutes

d'indisponibilité du Service au cours du mois contractuel, divisé par le nombre total de minutes du mois contractuel. La définition de l'indisponibilité du Service, la procédure de réclamation et les moyens de contacter IBM concernant les problèmes de disponibilité de service figurent dans le guide de support de Services Cloud d'IBM à l'adresse https://www.ibm.com/software/support/saas_support_overview.html.

Disponibilité	Avoir (% de redevance d'abonnement mensuelle*)
Inférieure à 99,9 %	2 %
Inférieure à 99,0 %	5 %
Inférieure à 95,0 %	10 %

* La redevance d'abonnement est le prix contractuel pour le mois objet de la réclamation.

3.2 Support Technique

Le support technique destiné au Service Cloud, y compris les coordonnées des personnes à contacter, les niveaux de gravité, les heures de disponibilité, les temps de réponse ainsi que d'autres informations et processus relatifs au support technique sont disponibles en sélectionnant le Service Cloud dans le guide de support IBM disponible à l'adresse <https://www.ibm.com/support/home/pages/support-guide/>.

Un support technique destiné aux offres logicielles et au matériel serveur est également fourni au Client. La procédure d'obtention du support technique pour les offres logicielles et le matériel serveur sera également détaillée dans le manuel IBM Software as a Service Support Handbook.

4. Montant des Redevances

4.1 Unités de mesure des redevances

Les unités de mesure des redevances de la solution sont indiquées dans le Document de Transaction.

Les unités de redevances suivantes s'appliquent à cette solution :

- Une Population correspond à tous les habitants d'une zone géographique particulière résidant dans l'entité du Client utilisant la solution. Dans le cas de ces offres, une Population correspond à la Population BAP (Broadcast Area Population) qui peut recevoir un signal de diffusion de la part du Client.
- Une Installation est une copie installée de l'offre sur un disque physique ou virtuel mis à disposition pour être exécutée sur un ordinateur. Le Client doit obtenir un droit pour chaque installation de l'offre.
- Unité Client désigne tout appareil qui demande ou reçoit des commandes d'exécution, des procédures ou des applications à partir d'un environnement serveur qui accèdent à la solution.
- Une Minute correspond à une minute d'utilisation du Service Cloud. Pour ce Service Cloud, le nombre de minutes utilisées équivaut à une minute de temps de lecture ou de streaming en direct, selon le cas, de la vidéo ou de l'audio source sous-titré(e) aux formats compatibles avec le Service Cloud, et ce indépendamment de la taille, de la résolution, du mécanisme d'encodage ou du taux d'échantillonnage du fichier source.
- Un Gigaoctet (Go) représente 2 puissance 30 d'octets de données traités par, analysés, utilisés, stockés ou configurés dans les Services Cloud.

5. Dispositions supplémentaires spécifiques au Service Cloud

Pour les Contrats de Services Cloud (ou des contrats Cloud de base équivalents) signés avant le 1er janvier 2019, les dispositions énoncées à l'adresse <https://www.ibm.com/acs> s'appliquent.

6. Dispositions supplémentaires spécifiques aux Offres Logicielles

6.1 Licence de Logiciel

Un **Logiciel** est un programme informatique de marque IBM ainsi que les éléments connexes, pouvant être acquis sous licence sous réserve du paiement de redevances. Les Logiciels n'incluent pas de Code Machine ou d'Éléments de Projet, tels que ces termes sont définis dans une Annexe. Ils sont protégés par les droits d'auteur et sont concédés sous licence (ils ne sont pas vendus). Lorsqu'IBM accepte une

commande de Logiciel, le Client reçoit une licence non exclusive l'autorisant a) à utiliser le Logiciel uniquement dans les limites de ses autorisations et sous réserve du présent Descriptif de Services ; b) à effectuer et installer des copies pour permettre une telle utilisation ; et c) à effectuer une copie de sauvegarde. Les Logiciels pourront être utilisés par le Client, ses employés et sous-traitants autorisés uniquement au sein de l'Entreprise du Client et non pour fournir des services d'hébergement ou des services partagés au bénéfice d'un tiers. Le Client n'est pas autorisé à accorder des sous-licences, à céder ou à transférer la licence d'un Logiciel. D'autres droits peuvent être disponibles moyennant un supplément ou selon des modalités différentes. Le Client ne reçoit pas de droits illimités permettant d'utiliser le Logiciel et le Client n'a pas payé la totalité de la valeur économique du Logiciel. Certains Logiciels peuvent contenir des codes tiers concédés sous leurs propres conditions de licence dans le cadre de contrats distincts identifiés ci-dessous.

La licence est concédée au Client sous réserve que le Client :

- a. reproduise les mentions de droits d'auteur et d'autres marquages ;
- b. veille à ce que toute personne utilisant le Logiciel ne le fasse que pour l'usage du Client dans la limite des droits concédés et conformément à la licence ;
- c. n'effectue pas de désassemblage, de décompilation, de traduction ou d'ingénierie inverse du Logiciel ; et
- d. n'utilise aucun des éléments du Logiciel ou des éléments sous licence connexes séparément du Logiciel.

L'unité de mesure applicable à une licence de Logiciel est indiquée dans une Annexe ou un Document de Transaction. Toutes les licences dont l'unité de mesure est fonction du serveur ou de la capacité doivent être concédées selon la pleine capacité du serveur sur lequel le Logiciel est installé, sauf si l'utilisation selon la capacité partielle est disponible auprès d'IBM et si le Client se conforme aux exigences applicables à la capacité partielle.

Sauf mention contraire spécifique dans le Contrat du Client, les dispositions suivantes sont applicables :

- a. Redevances, Taxes, Paiements et Vérification

Le Client : i) conservera, et fournira sur demande, des enregistrements, des sorties d'outils système et l'accès aux locaux du Client, comme cela s'avère raisonnablement nécessaire pour permettre à IBM et son auditeur indépendant de vérifier le respect du Contrat par le Client, notamment les licences et mesures d'utilisation des Logiciels, et ii) commandera et paiera dans les plus brefs délais tout droit d'utilisation requis (ainsi que l'Abonnement et Support associé) aux prix en vigueur d'IBM, ainsi que toutes autres dépenses ou obligations déterminées par suite de ladite vérification, comme indiqué par IBM dans une facture. Ces obligations de vérification de la conformité demeurent en vigueur pendant toute la durée d'un DT et pendant les deux années suivantes.

- b. Responsabilité et Indemnisation

IBM n'est pas responsable pour les réclamations en contrefaçon fondées sur des Produits Non-IBM, des éléments non fournis par IBM ou toute infraction à la législation en vigueur ou aux droits de tiers occasionnés par le Contenu, la documentation, les conceptions ou spécifications du Client ou par l'utilisation par le Client d'une version non actualisée d'un Produit IBM lorsqu'une réclamation en contrefaçon aurait pu être évitée via l'utilisation d'une version actualisée.

- c. Résiliation

IBM peut résilier la licence du Client permettant d'utiliser un Logiciel si le Client ne respecte pas le Contrat. Le Client détruira, dans les plus brefs délais, toutes les copies du Logiciel après la résiliation de la licence par l'une ou l'autre partie.

6.2 Garanties de Logiciel

IBM garantit que les Logiciels utilisés dans leur environnement d'exploitation spécifié sont conformes aux spécifications officielles publiées. La période de garantie d'un Logiciel est égale à un an ou à la période de licence initiale si elle est inférieure à un an, sauf si une autre période de garantie est indiquée dans une Annexe ou un Document de Transaction. Pendant la période de garantie d'un Logiciel, IBM fournit l'Abonnement et Support (S&S) du logiciel, autorisant le Client à utiliser les procédés de correction, de limitation et de contournement ainsi que toutes les nouvelles versions, éditions ou mises à jour mises à disposition par IBM. Sauf si le Client choisit de ne plus bénéficier de l'Abonnement et Support, l'Abonnement et Support annuel est renouvelé aux prix en vigueur jusqu'à ce que l'Abonnement et

Support d'une version ou édition soit retiré de la commercialisation. Si le Client choisit de continuer de bénéficier de l'Abonnement et Support pour un Logiciel sur un Site Client désigné, le Client doit maintenir l'Abonnement et Support pour toutes les utilisations et installations du Logiciel sur ce site.

Si un Logiciel ne fonctionne pas tel que le prévoit la garantie pendant la période de garantie et si IBM n'est pas en mesure de le réparer ou de le remplacer par un Logiciel fonctionnellement équivalent, le Client pourra, contre remboursement du montant qu'il a payé (pour les redevances périodiques, jusqu'à 12 mois de redevances), le renvoyer à IBM et la licence ou le droit d'utilisation du Logiciel du Client prendra fin.

IBM ne garantit pas le fonctionnement ininterrompu et sans erreur d'un Produit IBM, ni la correction de tous les défauts, ni la prévention contre les interruptions d'un Produit IBM par des tiers ou l'accès non autorisé par des tiers à un Produit IBM. Ces garanties sont les garanties exclusives d'IBM et remplacent toutes les autres garanties, y compris les garanties ou conditions implicites de qualité, de valeur marchande, de non-contrefaçon et d'adéquation à une utilisation particulière. Les garanties d'IBM ne s'appliqueront pas en cas d'utilisation incorrecte, de modification, de dommage non causé par IBM, de non-respect des instructions fournies par IBM ou selon toutes autres dispositions stipulées dans une Annexe ou un Document de Transaction. Les Produits Non-IBM sont vendus dans le cadre du Contrat en l'état, sans aucune garantie d'aucune sorte.

Les tiers peuvent accorder leurs propres garanties au Client.

6.3 Code à Licence Distincte

Les dispositions du présent paragraphe ne s'appliquent pas dans la mesure où elles sont considérées comme étant non valides ou inapplicables en vertu de la législation qui régit cette licence. Chacun des composants énumérés ci-dessous est considéré comme étant un « Code à Licence Distincte ». Le Code à Licence Distincte d'IBM est concédé sous licence au Détenteur de la Licence au titre du(es) contrat(s) de licence tiers applicable(s) indiqué(s) dans les Annexes à la fin du présent Descriptif de Services. Nonobstant l'une quelconque des dispositions du Contrat ou tout autre accord éventuellement conclu par le Détenteur de la Licence avec IBM, les dispositions desdits contrats de licence tiers régissent l'utilisation par le Détenteur de la Licence de tous les Codes à Licence Distincte, sauf mention contraire ci-dessous.

Les futurs correctifs ou mises à jour de Logiciel peuvent contenir des Codes à Licence Distincte additionnels ou mis à jour. Ces Codes à Licence Distincte et les licences associées seront fournis au Détenteur de la Licence avant l'application d'une mise à jour ou d'un correctif. Le Détenteur de la Licence reconnaît avoir pris connaissance des contrats de licence fournis. Si le Détenteur de la Licence n'accepte pas les dispositions de ces contrats de licence tiers, il n'est pas autorisé à utiliser le Code à Licence Distincte.

Pour les Logiciels acquis selon les dispositions de Logiciel définies dans le présent Descriptif de Services et lorsque le Détenteur de la Licence est le Détenteur de la Licence d'origine du Logiciel, si le Détenteur de la Licence n'accepte pas les contrats de licence tiers, il peut restituer le Logiciel à la partie auprès de laquelle il l'a acquise, dans les 30 jours suivant la date d'envoi de l'Autorisation d'Utilisation (« PoE ») au Détenteur de la Licence. Dans le cas d'une licence à durée limitée renouvelable, le Détenteur de la Licence peut obtenir le remboursement du montant payé si le Logiciel et son Autorisation d'Utilisation (« PoE ») sont restitués dans les 30 premiers jours de la période initiale.

Remarque : nonobstant l'une quelconque des dispositions du contrat de licence tiers, du Contrat ou de tout autre accord éventuellement conclu par le Détenteur de la Licence avec IBM :

- a. IBM fournit le Code à Licence Distincte au Détenteur de la Licence SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE ;
- b. **IBM décline toute garantie et condition expresse ou implicite, notamment, la garantie de titre, de non-contrefaçon ou d'interférence et les garanties et conditions implicites de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, en ce qui concerne le code sous licence séparé.**
- c. IBM ne peut en aucun cas être tenue responsable ni n'indemniser ou protégera le Détenteur de la Licence pour toute réclamation relative ou consécutive au Code à Licence Distincte ; et

- d. IBM ne peut être tenue responsable pour tout dommage direct, indirect, accessoire, spécial, à titre de réparation exemplaire, notamment, perte de données et tout préjudice financier et économique, lié au Code à Licence Distincte.

Nonobstant ces exclusions, en Allemagne et en Autriche, la garantie et la responsabilité d'IBM relative au Code à Licence Distincte sont régies uniquement par les dispositions respectives applicables pour l'Allemagne et l'Autriche dans les contrats de licence IBM.

Remarque : IBM peut fournir une assistance limitée pour certains Codes à Licence Distincte. Si cette assistance est disponible, les détails et les dispositions additionnelles de ladite assistance seront stipulés dans le document Informations sur la Licence.

Voici le Code à Licence Distincte :

- Microsoft : <https://www.ibm.com/weather/licenses/microsoft>
- Lenovo : <https://www.ibm.com/weather/licenses/lenovo>

7. Machines Non-IBM

Une machine non-IBM est un appareil, incluant ses fonctionnalités, mises à niveau et accessoires qu'IBM fournit au Client. Ces machines non-IBM ne sont pas de marque IBM mais portent la marque d'un tiers.

Lorsqu'IBM accepte la commande du Client, IBM transfère le titre de propriété des machines non-IBM au Client ou à son bailleur dès le paiement de toutes les sommes dues, sauf aux États-Unis où le titre de propriété est transféré lors de l'expédition. IBM supporte le risque de perte jusqu'à la livraison au transporteur à des fins d'expédition. IBM souscrit à ses propres frais une assurance pour le compte du Client jusqu'à la livraison dans les locaux du Client. Le Client devra porter à la connaissance d'IBM toute perte par notification écrite adressée dans les 10 jours ouvrables suivant la livraison et suivre la procédure de réclamation.

Le Client pourra acquérir des machines non-IBM exclusivement pour les utiliser dans son Entreprise, dans le pays où elles ont été acquises, et non pour les revendre, louer ou céder. Le financement par cession-bail est autorisé.

7.1 Exclusion de Garantie des Machines Non-IBM

IBM ne garantit pas le fonctionnement ininterrompu ou sans erreur des machines non-IBM. Les machines non-IBM sont vendues dans le cadre du présent Descriptif en l'état, sans aucune garantie d'aucune sorte, sauf mention contraire dans un Document de Transaction. Les tiers peuvent accorder leurs propres garanties au Client.

En dépit de ce qui précède, les serveurs LENOVO RS-160 sont garantis 3 ans et comprennent le remplacement de pièces en un jour ouvré ou le remplacement du système entier, au besoin. Les serveurs LENOVO SR250 sont garantis 5 ans et comprennent le remplacement de pièces en un jour ouvré ou le remplacement du système entier, au besoin.

7.2 Indemnisation et Responsabilité

IBM n'assume aucune responsabilité pour les réclamations fondées, en tout ou en partie, sur des machines non-IBM, des éléments non fournis par IBM ou toute infraction à la législation en vigueur ou aux droits de tiers occasionnés par la documentation, les conceptions ou les spécifications du Client.